

15. La gouvernance et la propriété des petites entreprises, incluant les firmes familiales et les firmes entrepreneuriales

Peu de sujets attirent autant l'attention dans la recherche, les médias et la pratique que les conseils et la gouvernance. Cependant la plupart des études sur les conseils et la gouvernance traitent des grandes corporations des États-Unis d'Amérique ayant une propriété dispersée. Dans cette voie nous mettons l'accent sur la propriété et la gouvernance des petites entreprises, incluant les firmes familiales et les firmes entrepreneuriales.

La plupart des firmes sont de petite ou de moyenne taille, et la plupart des firmes peuvent être caractérisées comme des firmes familiales, mais l'attention de la recherche envers la gouvernance de telles firmes est limitée, même si c'est en croissance. Nous accueillons des textes traitant de tous les aspects des questions de la propriété et de la gouvernance dans les petites entreprises. Cela peut inclure tous les sujets en lien avec les entreprises familiales et les familles d'entreprises, l'impact du financement en capital de risque et la gouvernance du capital de risque, et l'utilisation de conseils dans les petites firmes et les firmes entrepreneuriales. Tant les textes conceptuels que les textes empiriques sont bienvenus, et nous souhaitons des textes en provenance de divers pays.

Nous aimerions particulièrement des textes qui introduisent des théories et des approches qui sont différentes de ce qu'on retrouve habituellement dans la plupart des études sur la gouvernance corporative du courant principal de recherche. Nous stimulerons l'utilisation de théories nouvelles comme la théorie de la production en équipe, la théorie du contrat social, le paternalisme, l'altruisme et diverses théories des ressources, etc.

Les coprésidents de voies sont :

Donata Mussolino, 2^e Université de Naples, Italie (donata.mussolino@unina2.it)

Morten Huse, Norwegian School of Management BI, Norvège (mhuse@online.no)

L'appel de textes pour cette voie souhaite la bienvenue non seulement aux textes académiques, mais aussi aux études de cas, et aux textes des praticiens et à ceux orientés vers les politiques et aux ateliers.

- Les résumés académiques devraient statuer clairement le but de l'étude, les méthodes utilisées, les résultats obtenus et les conclusions auxquelles vous en êtes venus pour les PME et pour l'entrepreneuriat de même que les implications pour le développement de politiques et de programmes. Les résumés devraient inclure le titre du texte, le ou les nom(s) des auteurs, l'affiliation, et tous les détails de contact.
- Les propositions d'ateliers et d'études de cas devraient se rapporter clairement aux thèmes du congrès. Le résumé de la proposition doit inclure : le sujet, le nom du responsable de l'atelier (incluant tous les détails de contact), les noms des panelistes, et une brève description de ce que l'atelier couvrira.
- Les soumissions de résumés de textes devraient aussi inclure le sujet principal de recherche, les principales théories utilisées et les principales références de la littérature, les principales contributions, et enfin les grands traits du texte final. Pour les textes empiriques, les méthodes et les exemples devraient être présentés.